

Débrider l'innovation : enjeux pour les entreprises et l'emploi, défi pour les politiques publiques

Synthèse du rapport du 20/11/2014

Chiffres-clés

Principaux motifs d'abandon des projets innovants en cours de développement par les PME franciliennes :

- 61% par manque de financement
- 40% par manque de partenaires
- 34% car ce n'est plus pertinent avec les dernières attentes du marché
- 33% par manque de temps

Nombre de business-angels :

- 4000 en France
- 40 000 au Royaume-Uni
- 500 000 aux Etats-Unis

Aides à l'innovation

- 94% des entreprises franciliennes ayant cherché à innover en 2013 n'ont pas bénéficié d'aides à l'innovation

R&D et innovation en France :

- 6^{ème} rang mondial en matière de R&D (45 milliards d'euros soit 2,26 % du PIB)...
- ...mais 17^{ème} rang mondial en matière d'innovation.

La France est en retard en matière d'innovation : **ses résultats en termes de croissance et d'emplois ne sont pas au niveau de son potentiel**. L'écosystème français de R&D est l'un des plus complets au monde, mais de nombreux freins ne permettent pas à cette R&D d'atteindre le marché avec succès. La R&D n'est au mieux qu'une composante de l'innovation. Aussi, **il faut véritablement débrider l'innovation par un appui poussé aux phases « aval » de ce processus dans les entreprises, en écho au soutien important déjà apporté aux phases « amont »**. Une mise en œuvre rapide des propositions de la CCI Paris Ile-de-France **par des mesures pragmatiques et à court terme** permettrait le développement des PME et la **création rapide d'emplois en France**.

Depuis une dizaine d'années, **les politiques publiques ont beaucoup évolué**. Mais l'approche publique reste très orientée vers la technologie, prisonnière de conceptions, de pratiques, de cadres réglementaires inadaptés à l'épanouissement de l'innovation. Par ailleurs, **les outils d'appui qui en sont la déclinaison opérationnelle sont peu visibles, lisibles** et parfois complexes à utiliser pour les PME.

L'Ile-de-France illustre de manière concentrée, à la fois les atouts français en matière d'innovation, et les faiblesses des politiques publiques destinées à la soutenir. A ce titre, **la région-capitale constitue un terrain d'expérimentation idéal pour un appui plus adapté et plus proactif en direction des PME, auquel la CCI Paris Ile-de-France contribuera pleinement**.

Ce rapport s'appuie sur une série d'entretiens qualitatifs approfondis avec une cinquantaine de dirigeants d'entreprises, une enquête quantitative auprès de 6000 entreprises, et des auditions d'experts institutionnels et d'acteurs de l'appui de la CCI Paris Ile-de-France. Il présente les nouvelles pratiques des entreprises qui innovent et leur vision sur leur écosystème. De ces travaux, émergent 12 actions-clés qui constituent pour une part les propositions que la CCI Paris Ile-de-France adresse aux pouvoirs publics, et pour une autre part, les actions qu'elle conduit ou conduira prochainement.

Propositions de la CCI Paris Ile-de-France adressées aux pouvoirs publics :

- **Apporter un appui à la mise sur le marché**, en élargissant le champ d'action des structures d'accompagnement et en y développant la dimension « marché »,
- **Renforcer l'articulation entre recherche et innovation**, notamment en valorisant le parcours des chercheurs en entreprise dans le cadre de leur évaluation,
- **Rendre les marchés publics d'innovation plus accessibles** et promouvoir le partenariat d'innovation et l'usage des plates-formes dédiées à l'achat public innovant,
- **Sanctuariser le CIR et le faire évoluer en un sens plus favorable aux PME**,
- **Stimuler le financement privé de l'innovation**, notamment en facilitant la création de sociétés de business angels, et en relevant la levée de fonds maximum par crowdfunding,
- **Rationaliser les dispositifs de soutien à la recherche public-privé**, en les simplifiant pour cibler davantage les PME,
- **Mieux articuler les pôles de compétitivité et les écosystèmes** en général.

Actions de la CCI Paris Ile-de-France :

- **Développer l'innovation immatérielle** résultant de l'importance croissante du digital, du design et de la création à travers des actions d'appui et de formation auprès des PME.
- **Former les acteurs publics et les entreprises à l'achat innovant** pour permettre aux PME de trouver plus facilement des débouchés à leurs nouveaux produits,
- **Rendre plus accessible l'offre de BPI France** pour qu'un plus grand nombre d'entreprises identifie les aides auxquelles elles peuvent prétendre et bénéficient de ses services,
- **Doper les dispositifs d'accompagnement au développement des entreprises** en clarifiant les missions de chaque acteur, dans le cadre d'une stratégie régionale d'ensemble,
- **Mettre en place des vitrines territoriales et des lieux d'exposition permanents** pour mieux faire connaître aux entreprises et consommateurs les nouveaux produits issus des entreprises régionales.

DEBRIDER L'INNOVATION : ENJEUX POUR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI, DEFI POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



3 questions à Monsieur Daniel SCHAEFER

Membre de la CCI Paris Ile-de-France
Rapporteur au nom des Commissions
Economie et Croissance et du Développement Economique Régional

L'innovation, quels enjeux pour les entreprises ?

Pour elles, le défi est de parvenir jusqu'au bout de la démarche ! L'offre d'une entreprise est innovante, en termes d'usages, de fonctionnalités, de services ou de modèle économique, uniquement si elle rencontre le marché et touche le consommateur.

Il faut aller plus loin et sortir du modèle classique de l'innovation, trop centré sur la R&D et la technologie : près de la moitié des entreprises européennes innovantes ne s'appuient sur aucune activité de recherche en leur sein. Aussi, il faut remettre la politique française d'innovation à l'endroit : partir du marché et du consommateur.

Les politiques publiques de soutien à l'innovation doivent absolument prendre en considération ces éléments afin d'adapter leur soutien aux entreprises et de créer un environnement facilitateur de l'innovation : il faut débrider l'innovation ! Les entreprises aussi doivent intégrer ces évolutions et s'en emparer au plus vite sous peine de disparaître.

Que faire pour répondre aux besoins des entreprises, à court terme ?

Il faut privilégier des mesures de type « *quick-win* », c'est-à-dire qui peuvent avoir un effet rapide sur l'emploi. La priorité doit porter sur la partie « aval » du processus d'innovation, la plus proche du marché. De nombreux projets restent dans les cartons faute de financement et de partenaires. Ainsi, il est impératif de mettre l'accent sur les dispositifs soutenant la phase de test, le lancement des produits, leur industrialisation, et leur commercialisation.

Les dispositifs de soutien doivent être plus lisibles et plus simples d'accès, qu'il s'agisse de recourir à une aide publique, de recueillir des informations sur le marché potentiel d'une innovation, ou encore de trouver un partenaire public ou privé. Leur efficacité est essentielle : elle permet de réduire le time-to-market, enjeu clé pour la réussite commerciale d'un projet.

Enfin, en matière financière, il n'y a pas en France, suffisamment de mesures incitatives pour encourager le financement privé de l'innovation ! A titre d'exemple, sur le territoire français, 4 000 business angels sont présents contre 40 000 au Royaume-Uni. Il faut se donner les moyens de renverser cette situation, et rapidement.

Zoom : pour l'Ile-de-France, que proposez-vous ?

L'Ile-de-France doit être exemplaire et valoriser son potentiel. Le résultat des très nombreux entretiens menés m'en a convaincu ! Pour un entrepreneur, tout est là : le tissu dense de PME innovantes, les laboratoires publics et privés, les banques et les quelques business angels français, les meilleures écoles, et surtout les sièges des grandes entreprises et des grandes administrations, qui constituent un marché clé pour ces PME.

L'enjeu, c'est de faire travailler ensemble tous les acteurs de l'écosystème pour que ce formidable potentiel de l'Ile-de-France se traduise en développement d'entreprises et en emplois. Une partie de nos préconisations portent sur le renforcement des réseaux. Cela s'applique autant aux entreprises qu'aux acteurs de l'appui.

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27, avenue de Friedland
F - 75382 Paris Cedex 8
www.cci-paris-idf.fr/etudes

Contact coordinateur

Samuel Cucherousset ☎ 01 55 65 75 35
scucherousset@cci-paris-idf.fr

Contact presse

Isabelle de Battisti : ☎ 01 55 65 70 65
idebattisti@cci-paris-idf.fr